

NOV 17 1978

LIBRARY - BIBLIOTHEQUE

Ministère des Communications

Department of Communications

no 7 / No. 7

## Le mage reprend sa route

On entend les déclics de l'appareil, ce pendant que le photographe glisse à pas feutrés. Nous sommes au vingtième étage de l'immeuble Journal Nord, dans une pièce baignée de soleil. Après avoir « tiré » son sujet, le photographe se retire.

Henry Hindley se lève de son pupitre, boitille légèrement vers un fauteuil, et l'entrevue commence. La bobine d'un magnétophone se déroule lentement, cueillant au vol de ses paroles. En juin de cette année, à l'âge de 69 ans, M. Hindley prenait sa retraite.

Henry Hindley, conseiller spécial en matière de politiques auprès du sous-ministre des Communications, a été décrit comme l'un des « mages » des télécommunications au Canada. Il est l'auteur de l'avant-projet du rapport de la Télécommission, intitulé *Univers sans distances*. Cette recherche avait été lancée par M. Eric Kierans, alors ministre des Communications, pour scruter l'industrie canadienne des télécommunications en pleine croissance.

Même si M. Hindley décline la paternité du rapport, il avoue en avoir ébauché les divers chapitres ; mais, indique-t-il, certains ont traversé jusqu'à 23 révisions. Comme chaque chapitre était revu par plus de 20 personnes « la publication du rapport a constitué un véritable exploit ! »

M. Hindley est entré au service du ministère en octobre 1969, à titre d'administrateur délégué et secrétaire de la Télécommission. À la publication du rapport en 1971, il était âgé de 65 ans et projetait fermement de prendre sa retraite. Mais, « par un processus osmotique propre à l'Administration, j'y suis resté à la demande du ministère et on m'a coiffé du titre de conseiller spécial en matière de politiques auprès du sous-ministre... Mais cette fois, je pars pour de bon. »

Les travaux de la Télécommission terminés, M. Hindley (né en Inde, études en Angleterre, maîtrise en génie de Cambridge, diplôme postuniversitaire de la Dundee School of Economics) entreprend la rédaction du Livre vert sur la télécommunication (1973), puis rédige le document d'énoncés de principes, publié en avril 1975, sous le titre : « Télécommunications : quelques propositions fédérales ».

Il a également participé à la rédaction ou à la préparation de nombreux rapports, projets de loi et documents



Henry Hindley

d'orientation. Il nous brosse à grands traits le tableau de ses expériences.

C'est à titre de membre du personnel de rédaction et de recherche de la commission Glassco sur l'organisation du gouvernement qu'il a fait ses débuts à Ottawa, en 1961. Selon M. Hindley, si les principes de gestion suggérés par cette Commission n'avaient pas été aussi largement acceptés, l'effectif, comme les dépenses gouvernementales, seraient aujourd'hui beaucoup plus élevés qu'ils ne le sont. Par ailleurs, si quelqu'un, en 1962, avait prophétisé la taille actuelle de l'administration fédérale, on aurait douté de sa vision.

En 1962, M. Hindley entrait au Bureau du Conseil privé à titre de membre du bureau chargé de la mise en œuvre des recommandations Glassco. Ce groupe devait éventuellement relever du Conseil du trésor. En août 1964, il entrait au Secrétariat d'État pour s'y occuper de politique culturelle. Entre août 1964 et mars 1968, en plus d'exercer ses fonctions de secrétaire du Comité Fowler sur la radiodiffusion, il participait, avec deux autres fonctionnaires, à la rédaction du Livre blanc sur la radiodiffusion, de la *Loi sur la radiodiffusion*, de la loi portant sur la création du Centre national des arts, de la *Loi sur les musées nationaux*, de la *Loi sur la bibliothèque nationale* et, enfin, de la loi créant la société de développement du cinéma canadien.

C'est à l'occasion de cette expérience de travail en petit groupe qu'il a modifié ses vues touchant la participation aux décisions. « Plus les concep- (suite à la page 4)

The photographer clicks away, moving unobtrusively. The sun streams through the windows of the 20th floor office in Ottawa's Journal North building. After his subject's image has been captured, the photographer leaves.

Henry Hindley gets up from this desk, walks with a slight limp to a chair, and submits himself to this interview with 60 Days. A tape recorder spins slowly, pressing the sound of Mr. Hindley's voice to the tape. This interview is to mark his retirement in June at age 69 from the public service.

Henry Hindley, special policy advisor to the Deputy Minister of Communications, has been described as one of the gurus of Canadian communications. He drafted *Instant World*, the summary report of the Telecommission, set up when Eric Kierans was Minister of the department and charged with examining the rapidly growing Canadian telecommunications industry.

Although he disclaims authorship of *Instant World*, "I suppose all the original drafts of the chapters were mine." But, he says, "Some of them went through as many as 23 drafts. I had more than 20 people criticizing every chapter and the greatest achievement of all was to get the damn book out."

Mr. Hindley joined the department in October 1969 as executive director and secretary to the Telecommission. When *Instant World* was published in 1971, he was 65 and "fully expecting to retire" but he was asked to stay on and "by one of those sort of governmental processes of osmosis I remained here and they thought up the title special policy advisor to the Deputy Minister... but I'm really going this time."

After the Telecommission wound up, the India-born, British-educated (M.A. in engineering from Cambridge, post-graduate diploma from the Dundee School of Economics) Hindley also drafted the 1973 Green Paper on Communications and more recently the April 1975 position paper entitled "Communications: Some Federal Proposals."

Henry Hindley has also had a hand in drafting or developing many other federal reports, legislative proposals, and policies. In the course of the 50-minute interview he talked about some of them.

He came to Ottawa in 1961 as a member of the research-coordination and editorial staff of the Glassco Commission on Government Organization. Of the impact of this Commission, he says he believes the cost and staff of

government "would have been much greater had the principles formed by Glassco not been generally accepted." On the other hand, he says, "I think we would have been very astonished in 1962 if we'd been allowed to have a vision of the size of the public service today."

After Glassco, he joined the Privy Council Office in 1962 as a member of the Bureau of Government Organization which was later transferred to the Treasury Board. In August 1964, he went to the Secretary of State where he became involved in developing cultural policy. Between August 1964 and March 1968, in addition to being secretary to the Fowler Committee on Broadcasting, he was involved with two other officials in producing a White Paper on Broadcasting, the Broadcasting Act, the National Arts Centre Act, the National Museums Act, the National Library Act and the Canadian Film Development Corporation Act.

The small policy staff at that time at the Secretary of State has influenced his thoughts on the policy-making process: "The more people there are thinking about policy the more difficult it is to make decisions." He admits "it may sound reactionary" but he is not happy with participatory bureaucratic democracy in policy-making. "The decisions that are the hardest to take are the ones where two alternatives are closely balanced... the arguments that go on the longest... are very often the ones in which it's more important to take any decision rather than none. Even if there's a slight wrongness about one or the other, it's better to go ahead than not."

Other comments made in the course of the interview follow.

• On government acceptance of new technology:

"I see as a function of government and bureaucracy, if you like, not to obstruct technological change but to be able to take an objective view as to whether the technological change will produce more benefits for the entrepreneur or will in fact do any good for the customer... like pink telephones, well, who needs pink telephones?"

• On decision-making:

"This is one of the most difficult decision-making areas: when do you do something." In reference to a trans-Canada computer network: "It's going to be necessary sometime or other. At what pace do you develop a service... (Continued on page 5)



## L'étude de Bathurst

En mai 1973, le Premier Ministre du Nouveau-Brunswick, M. R. B. Hatfield, avait insisté, lors des audiences du CRTC tenues à Saint-Jean, sur la nécessité d'assurer à sa province un meilleur service de télévision. L'insuffisance de la couverture télévisuelle, notamment dans le nord de la province, gênait, selon lui, le développement socio-économique du Nouveau-Brunswick ainsi que les échanges entre ses deux communautés linguistiques.

D'autres dirigeants provinciaux et des citoyens éminents ont témoigné dans le même sens. Bien qu'on reconnaisse généralement le bien-fondé de ces observations, il est difficile de réunir les données pertinentes qui orienteraient la planification. Il n'est guère facile, à partir de commentaires si généraux, de définir des politiques ou d'apprécier la valeur de projets déterminés.

C'est pourquoi le ministère fédéral des Communications, dans le cadre de son programme de recherches universitaires, a décidé de parrainer une étude sur les besoins du Nouveau-Brunswick en matière de télévision. La première à être entreprise dans cette partie du pays, cette étude empruntera, à certains égards, des voies de recherche inédites.

Elle est menée par le Collège de Bathurst et l'Université de Moncton. Le coordonnateur des travaux, M. Raymond Savoie de Bathurst, connaît bien les média électroniques. Notamment, il a dirigé Télé-Publik, une agence de nouvelles, documentaliste pour la réalisation d'une émission d'une demi-heure diffusée par une station de télévision de Gaspé. Le directeur des recherches est le Père Reno Desjardins, récemment nommé à la direction du Conseil de recherches de l'Université de Moncton.

On s'emploiera d'abord à déterminer quels effets l'insuffisance d'émissions en langue française dans le nord-est de la province peut avoir sur la culture et les attitudes de la population. Par souci d'efficacité, les chercheurs ont choisi d'étudier deux régions françaises comparables, l'une située dans le nord-est, l'autre à proximité de Moncton.

La première ne reçoit que les émissions françaises diffusées par une station d'amplification et par une station gaspésienne, au Québec. L'autre peut capter les émissions accessibles à la population de Moncton.

Un questionnaire sera distribué à un échantillon des deux collectivités et les résultats seront comparés. La deuxième étape établira la grille complète des émissions captées dans les deux régions. On pourra ainsi connaître les incidences de programmations différentes sur les populations intéressées. Cette partie de la recherche ainsi que l'élaboration du questionnaire sont terminées.

L'analyse des données sera faite au cours de l'été sous la direction du Père Desjardins. La recherche se poursuivra durant l'automne et l'hiver afin d'approfondir l'analyse des données les plus

significatives, telles qu'elles ressortiront de l'étape actuelle des travaux.

L'étude de Bathurst, comme on la désigne maintenant, est importante sous plusieurs aspects. Le seul fait qu'elle ait lieu, démontre que le domaine des télécommunications n'est pas que technique. Selon les termes du Livre vert publié par le gouvernement fédéral, en 1973, l'importance de la télécommunication tient à son influence sur la vie quotidienne des gens.

En outre, l'étude s'adresse à des collectivités établies depuis longtemps. Elle ne vise pas à l'appréciation des incidences de technologies nouvelles sur des communautés primitives, mais plutôt à l'analyse des effets plus difficilement discernables d'un médium (que nombre de Canadiens tiennent pour acquis) sur une population partiellement desservie.

Enfin, l'étude de Bathurst permet la mise au point de nouvelles approches intéressantes les techniques de recherche sociales et statistiques. Le ministère et les chercheurs espèrent, à l'occasion de ce contrat, contribuer à l'avancement de la recherche sociale et recueillir des données qui aideront à la formulation de politiques en matière de télécommunication.

*J. B. Thwaites  
Conseiller socio-économique, région  
de l'Atlantique*

## Je vais, tu vas, il vient...

Région du Pacifique: Tony Tamayose, inspecteur radio, a été muté du bureau de Calgary à celui de Vancouver... Bill Sparks a été promu au poste d'agent de formation régional... Krishna Goyal, ingénieur des systèmes et mesures, a quitté le ministère.

Région du Centre: Robert P. A. Poirier occupe maintenant le poste de surveillant régional des mesures et normes... Keith MacMillan, gérant de district, a été muté de Sault-Sainte-Marie à Saskatoon.

Région de l'Ontario: Ken Duncan a été nommé au poste d'inspecteur radio à la station de contrôle d'Almonte... Jim Hastie est entré au service du ministère à titre d'ingénieur régional adjoint à Toronto... Shirley Emery a été nommée au poste d'agent des services de télécommunications... Par ailleurs, Susan Culver est entrée au service du ministère, également à titre d'agent des services de télécommunications.

Administration centrale: Douglas Doran-Veevers, autrefois directeur des projets spéciaux de la SCTT, est entré au service du ministère à titre de directeur de la section canadienne du CCITT... Pour sa part, Bert Blevis a été nommé au poste de directeur du secteur des accords internationaux. Les deux relèveront de la Direction des télécommunications internationales.

## TV needs in N.B. object of study

In May 1973, Premier R. B. Hatfield of New Brunswick appeared before the Canadian Radio Television Commission hearing in Saint John to stress the need for better television service in his province. His basic argument was that the inadequacies of television coverage, particularly in the northern part of the province, were impeding economic and social development, and were hindering the mutual appreciation and development of its two linguistic cultures.

Similar comments have been made by other provincial leaders and prominent citizens. Although the truth of these comments is generally agreed upon, it is difficult to come up with the kind of data needed for specific planning. How can these comments be translated into data usable in formulating policy and judging specific communications proposals?

To try to answer this question the federal Department of Communications, through its university research program, commissioned a research study in New Brunswick. First of its kind in that part of the country, the study in some respects is a pioneering effort in the field.

The study is being conducted by Bathurst College and the University of Moncton. Coordinator of the study is Mr. Raymond Savoie of Bathurst. Mr. Savoie has worked in a number of media and is a former director of Télé-Publik, an organization which gathers news on current and local events for broadcast as a half hour program from a Gaspé television station. Leading the research is Father Reno Desjardins, recently named director of the Research Council at the University of Moncton.

The basic objective of the research is to discover what effect acknowledged inadequacies of French-language television coverage in the northeast have on the general knowledge, attitudes and opinions of the population. To reduce the problem to manageable proportions the researchers chose two similar French-speaking areas of the province, one in northeastern New Brunswick and the other close to Moncton.

One of these areas can receive French-language television only from a repeater station and from a station located in the Gaspé area of Quebec. The other can receive the same signals enjoyed by the people of Moncton.

These two populations are being sampled by a questionnaire. Results for the two areas will be compared. Second part of the task is an extensive tabulation of the kinds of programs available to people of the two regions. Comparison of data will then indicate the impact of program differences on the lives of the populations interviewed. This part of research and design of the questionnaire have already been completed.

Organizing and analyzing the data will be carried out this summer under Father Desjardins' direction. The research will be continued next fall and winter, with further in-depth analysis of the more significant items identified in the current portion of the project.

The "Bathurst Study", as it is coming to be known, is significant in a number of ways. The fact that it is being

carried out at all demonstrates that communications is not a purely technical subject. As the federal Green Paper of 1973 said, a primary importance of communications is its effect on the lives of people.

Moreover, the project is being carried out in a populated and settled part of the country. It is not looking at the impact of a new technology on unsophisticated people. Rather it is trying to assess the more subtle effects of partial exposure to a medium which many Canadians take for granted.

Finally, the project is developing new approaches and new applications of social and statistical research techniques. Through this research contract the department and the researchers expect to contribute to the science of sociology and to social research, as well as find data that will help in the development of communications policy.

*J. B. Thwaites  
Socio-economic advisor,  
Atlantic region*

## Comings and goings

Pacific region: Tony Tamayose, a radio inspector, has transferred to the Vancouver office from Calgary... Bill Sparks has been promoted to regional training officer... Krishna Goyal, a systems and measurement engineer, has left the department.

Central region: Robert P. A. Poirier is the new regional supervisor of measurements and standards... Keith MacMillan has transferred from Sault Ste. Marie to Saskatoon as district manager.

Ontario region: Ken Duncan has been appointed radio inspector at the Almonte monitoring station... Jim Hastie has joined the department as the new assistant regional engineer in Toronto... Shirley Emery has been appointed telecommunications service officer... Susan Culver has joined the department also as a telecommunications service officer.

Headquarters: Douglas Doran-Veevers, formerly director of Special Projects at COTC, has joined the department as director of Canadian CCITT Activities... Bert Blevis has been appointed director of International Arrangements. Both appointments are within the International Telecommunications Branch.



## La tour prend garde . . .

Le 2 avril dernier, *Olga*, un énorme hélicoptère, mettait en place le dernier élément du plus gigantesque pylône d'antennes au monde ; la tour du CN à Toronto. D'une hauteur à son sommet de 553,1 mètres et 12,7 centimètres, la tour grandira d'environ 5 centimètres au cours des chaleurs estivales. Il s'agit de l'ouvrage autonome le plus élevé au monde; en effet, la tour radiophonique Plock, située à 80 kilomètres de Varsovie, en Pologne, est plus élevée, mais elle est soutenue par des câbles.

Le ministère s'intéresse à cette tour depuis 1973. Même s'il appartenait à l'Administration centrale d'examiner les problèmes liés à l'installation, sur la tour, de 8 stations de télévision et de 11 stations de radiodiffusion MF, le bureau régional de l'Ontario et celui du district de Toronto étudiaient les problèmes qui touchaient les stations de radio relais à microondes et les installations mobiles terrestres.

En plus les services précités, la tour pourrait jouer un rôle important dans le secteur de la télévision à antenne collective destinée au centre-ville de Toronto, en devenant un centre de réception et/ou de distribution pour les émissions transmises par câble ou autrement.

La diversité et la multiplicité des services de télécommunications qui seront assurés à partir de ce pylône justifient l'image que l'on s'est faite au ministère de cette tour : un parc classique d'antennes émettrices et réceptrices. C'est en raison même de la hauteur du pylône, qui assure un plus grand rayonnement en fonction de la puissance émettrice ou réceptrice, que ce parc a pris forme.

Qui dit parc classique (ou à la française), entend planification et croissance ordonnée. Tel est précisément l'objectif visé par les constructeurs de la tour et les fonctionnaires du ministère, afin que le pylône ne devienne pas une forêt vierge.

La principale difficulté est liée aux diverses formes de brouillage par radiofréquence, attribuable à la forte concentration d'émetteurs et de récepteurs et à la hauteur même de l'ouvrage.

Depuis les antennes situées autour du pylône de la tour (ouvrage circulaire de sept étages), s'étend une ligne de

visibilité de 120 kilomètres allant, d'une part, jusqu'aux rives septentrionales du lac Érié, puis à l'extrémité sud de la baie Georgienne et, enfin, à un quart de la distance jusqu'à Montréal le long du lac Ontario.

Afin d'éliminer le problème du brouillage, il doit y avoir notamment coordination entre les divers services de télécommunication opérant actuellement dans ce rayon de 120 kilomètres et avec ceux qui se développeront éventuellement à partir de la tour.

Pour y arriver, les données relatives aux installations existantes doivent être mises à jour, améliorées et mises en forme pour qu'elles soient instantanément accessibles à des terminaux d'ordinateurs. Un terminal de ce genre fonctionne depuis plus d'un an au bureau régional de l'Ontario et l'on projette d'en doter les bureaux de district. Des programmes informatiques, en voie de préparation, attribueront automatiquement les fréquences, entre autres, par le traitement des données sur l'occupation du spectre et la transmission.

Nombre de mesures doivent également être calculées du haut même de la tour. L'équipe de « chats » du ministère, formée d'ingénieurs d'Ottawa et de Toronto, y est grimpée une première fois, en septembre 1974, pour mesurer l'amplitude du spectre dans la bande microonde. On a pu les voir glisser en catimini à une hauteur de 415,7 mètres (niveau du restaurant projeté), d'une poutre d'acier à l'autre, sans chuter dans les coffrages où l'on coulait le béton.

Plus tard au cours de la présente année, avant l'installation du matériel de télécommunications, on mesurera l'amplitude du spectre dans les bandes VHF et UHF. Il faudra éventuellement vérifier la qualité et la quantité de la réception des émissions MF et télévisuelles.

Les mêmes mesures seront répétées un an plus tard, alors que tous les émetteurs à haute puissance et la plupart des autres matériels seront opérationnels. Elles faciliteront l'estime-t-on, l'étude des effets sur la réception des signaux de télécommunications, d'un environnement électromagnétique hostile, créé de toutes pièces par les êtres humains. Elles permettront de recueillir des données sur la façon de contrer pareils effets.

Pour terminer ce reportage sur une note humoristique, signalons que nos « chats » se promettent de grimper à nouveau jusqu'à la hauteur du restaurant (sans doute pour y mettre la patte) — quand les cuisines et les autres services seront en activité.

S. G. Komlos  
Ingénieur du spectre, région de l'Ontario.

## World's tallest antenna farm, the CN Tower, has DOC hopping

On April 2 this year the last piece of the world's biggest "antenna farm" — Toronto's CN Tower — was floated into position by a giant helicopter called Olga. Topped off at a height of 1,815

feet, 5 inches, the tower will grow about two inches taller during the summer heat. It is now the world's tallest free-standing structure, but title to the highest man-made structure (braced by guy wire) is held by the Plock Radio Tower, about 50 miles from Warsaw, Poland.

The Department of Communications' involvement with the CN Tower dates from 1973. Although problems associated with locating up to eight television and 11 FM broadcast stations on the tower were headquarters' headache, the Ontario regional and Toronto district offices handled problems associated with the microwave radio relay and land mobile installations.

In addition to the above mentioned services, the CN tower might play a major role in the cable television picture in the metro Toronto area by becoming a main reception and/or distribution point for cable television and other video programs.

The number and variety of communication services to be installed and operated on the CN Tower amply justify a notion held by the department that the tower is a giant antenna farm — a cluster of transmitting and receiving antennae. The advantage of the great antenna height — greater range for given transmitter power or receiver sensitivity — is the reason the antenna farm came into being.

The word "farm" implies planning and orderly growth. That is exactly what the builders of the CN Tower and the Department of Communications would like to achieve so that the tower will not become an antenna forest.

The main concern with this antenna farm is the various forms of radio frequency interference. Causes of the interference include the high concentration of telecommunications transmitters and receivers on the tower and height of the structure itself.

From the antennae located around the tower's pod (a circular seven-storey structure), a potential line of sight extends 75 miles to the northern shores of Lake Erie, to the southern edge of Georgian Bay and almost a quarter of the distance to Montreal along Lake Ontario.

Eliminating the problem of interference demands, among other things, coordination between the various communications services within this 75-mile radius and the others who plan to use the tower.

To coordinate these services, data on existing communications installations must be updated, refined and made available for instant retrieval by computer terminals. (One such terminal has been in operation for more than a year in the Ontario regional office; it is planned to similarly equip district offices.) Computer programs, now (Continued on page 5)





Les inspecteurs du bureau de district de Vancouver, chargés de la vérification du matériel radio à bord des navires, sont amenés à visiter tous les types de vaisseaux : de la barque de pêche au pétrolier géant. S'ils consacrent quelque 15 pour cent de leur activité à l'étude, c'est qu'il leur est essentiel de se tenir au fait de l'évolution technologique.

À cet égard, la visite, en avril dernier, du *Amoco Cairo*, le navire de plus grand tonnage à pénétrer dans le port de Vancouver, aura été une expérience enrichissante. On armait le navire en vue de son voyage inaugural qui devait le conduire au Bangladesh. On gonflait ses 19 cales de 135 000 tonnes de céréales du Canada, en provenance du Syndicat du blé de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ce chargement de blé, le plus considérable à être jamais confié à

un seul navire, était un don au Bangladesh, par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au nom des Canadiens. Mandaté par le Gouvernement du Canada, la société Maritime Agencies Ltd. de Vancouver avait affrété le navire de 280,1 mètres, des armateurs Amoco Transport Company. Construit au Japon, le pétrolier *Amoco Cairo* est doté du matériel de communications le plus moderne et possède les soutes les plus propres. D'un port en lourd de 153 295 tonnes métriques, le navire est d'immatriculation libérienne.

C'était le navire à voir dans le port de Vancouver. À l'invitation des armateurs et du capitaine Chin Chuan Tsai, Bruce Drake, inspecteur depuis un an au bureau de district de Vancouver, a examiné le matériel radio de fabrication suédoise, en compagnie d'autres fonctionnaires du ministère. La visite s'est déroulée comme s'il s'agissait d'une inspection réglementaire. Le reportage photographique que nous en présentons ne réussit malheureusement pas à traduire la chaleur de l'hospitalité offerte par le capitaine.

L'article et les photos sont de Don Staryk, inspecteur radio du bureau de district de Vancouver.

## Le mage

(suite de la page 1)

teurs sont nombreux, plus il est difficile de prendre des décisions. « Au risque d'être qualifié de réactionnaire, il ne voit pas d'un bon œil la démocratie de participation dans l'établissement des politiques. » Les décisions les plus difficiles à prendre sont celles où deux orientations sont également valables... les questions qui suscitent d'interminables débats sont précisément celles qu'il faut trancher : ne rien décider est nocif ; il vaut mieux prendre une décision, même si elle n'est pas en tous points inattaquable. »

En bon mage qu'il est, M. Hindley ne nous a pas quittés les mains vides. Nous voulons signaler quelques-unes des multiples réflexions qu'il nous a livrées au cours de l'entrevue.

• Sur l'acceptation de la nouvelle technologie par le gouvernement :

« S'il importe que le gouvernement et l'administration ne fassent pas obstacle à l'évolution technologique, il leur faut l'envisager objectivement pour déterminer si les changements avantageront l'entreprise plutôt que la clientèle... Prenons le cas des téléphones roses ; qui en a vraiment besoin ? »

• Sur le processus de prise de décisions :

« Le plus difficile, en ce domaine, c'est de décider quand quelque chose doit être fait. » Au sujet d'un réseau informatique transcanadien : « Il faudra y arriver un jour ou l'autre. À quel rythme doit-on développer un service... quand il n'y a aucune demande ou que cette demande est très faible ? »

• Sur le stockage centralisé de l'information :

« C'est vraiment inquiétant... tous les renseignements fournis par les individus sont réunis en une seule banque de données... sous cette forme globale, l'information peut nuire à l'intéressé alors que les renseignements épars restaient inoffensifs. »

1 Le « mécanicien » automatique assure le télécontrôle des instruments à partir du rouf central et permet l'enregistrement de toutes les opérations de la chambre des machines. M. Drake vérifie les liaisons téléphoniques (sur le tableau de commande) entre le rouf et la chambre des machines. Les officiers mécaniciens n'interviennent qu'en cas de défaillance du mécanicien automatique.

2 Dans la salle de commande radio, l'inspecteur examine le tableau des opérations, les titres de l'officier opérateur, King Yu Sang, et les livres de bord exigés par les règlements.

3 Il faut s'assurer aussi que l'appareil radio du canot de sauvetage est en état de fonctionner et d'accès facile. Il arrive souvent que des vaisseaux soient retenus au port parce que cet appareil fonctionne mal.

4 Les antennes du pont avant sont examinées — l'antenne radio-goniométrique, les deux antennes radar, les antennes à fréquence moyenne, et l'antenne balayeuse, installée au dessus du nom du navire *Amoco Cairo*.

5 Il faut y aller d'un pas alerte vers l'antenne à bande latérale unique située sur le pont avant!

6 M. Drake remet le certificat d'inspection au capitaine Chin Chuan Tsai indiquant, tout comme pour les inspections officielles, que le matériel radio satisfait aux exigences canadiennes et internationales.







## Vancouver inspectors check fishing boats, super tankers

DOC's Vancouver district office inspects radio equipment aboard vessels ranging from fishing boats to super tankers. Keeping abreast of new technology is part of the job for inspectors who spend about 15 per cent of their time training.

In April, the Amoco Cairo, largest ship to enter the port of Vancouver, was readied to sail to Bangladesh for her maiden voyage. In her 19 cargo holds were loaded 135,000 tons of Canadian grain from the Saskatchewan and Alberta Wheat Pool. The biggest grain cargo ever to be loaded in one ship was a gift from the Canadian people through the Canadian International Development Agency (CIDA).

On behalf of the Canadian government, Maritime Agencies Ltd., of Van-

couver had chartered the 919-foot long vessel from its Amoco Transport Company owners for the voyage. This Japanese-built oil tanker carries the latest equipment and has the cleanest hold of her kind. Having a deadweight capacity of 153,295 metric tons, the Amoco Cairo is of Liberian registry.

It was "the" ship to be seen in Vancouver harbour. Thanks to Amoco and captain Chin Chuan Tsai, Bruce Drake, a one-year inspector with Vancouver's district office, got a tour of the vessel's Swedish radio equipment. Other DOC staff were also included. The tour was carried out in a similar fashion as regular ship inspections. Unfortunately our photo story of the tour does not convey the warm hospitality Captain Chin Chuan Tsai extended to DOC's staff aboard the ship.

Story and photos by Don Staryk, radio inspector, Vancouver district office.



1 The automatic engineer permits remote control operation of the machine room from the bridge. This computerized equipment produces an automatic record of complete engine operations. Mr. Drake checks the telephone links (on the control board) with the engine room. Engineers don't perform all the duties unless the automatic engineer fails.

2 In the radio control room, the inspector examines the radio operation panel, the credentials of radio officer King Yu-San, and certain publications which, according to regulations, must be carried.

3 Does the life boat radio function well? Is it readily accessible? Many ships are held because this radio is not working properly.

4 At the stern the antennae are checked — the radio direction finder, the two radar antennae, the (wirelike) medium frequencies antennae, and the whip antenna situated on top of the Amoco Cairo's name.

5 It takes an invigorating walk to the bow to get to the single side band antenna.

6 Mr. Drake hands Captain Chin Chuan Tsai a certificate of inspection. Such certificates are given after official inspections when radio equipment meets federal and international requirements.

## CN Tower

(Continued from page 3)

being developed, will automatically assign frequencies, using measured spectrum occupancy, transmission and other data.

On-site measurements on the tower itself must also be made. The first of these was carried out by the department's "acrobat" team, consisting of engineering staff from Ottawa and Toronto. In September 1974, they measured spectrum occupancy in the microwave band, while hopping at 1,364 feet (the future restaurant level) from steel girder to steel girder while trying to avoid being encased in concrete.

Two further on-site measurements are planned: one will be later this year before any communication equipment has been installed. Spectrum occupancy in the VHF and UHF bands will be measured. Quality and quantity of FM and TV broadcast reception will also be checked.

The same measurements will be repeated a year later when all high-power transmitters and most of the other communications equipment are operational. These two measurements are expected to permit study of the effects of a man-made, hostile electromagnetic environment on reception of communications signals. They will give further insight into means of protection against such effects.

As a footnote to this story the acrobatic team decided to make a return visit to the restaurant level — after the kitchen and other facilities have been installed!

S. G. Komlos  
Spectrum Engineering, Ontario region

## Hindley retires

(Continued from page 1)

when there's no demand for it now or a very small demand for it now?"

• On the centralized storage of information:

"The worrying thing about it, the centralized storage of knowledge . . . You answer questions all over the place and I think what scares some of us is if you put all the answers to those questions in one pot . . . the totality of information may be damaging to the individual where particular bits of it by themselves were not."





## Pépinière riche de promesses

Au début de mai, 38 étudiants entraient au ministère. Le programme d'emplois d'été axé sur la carrière vise, selon le chef de la dotation en personnel, M. John Montague, à intéresser les étudiants à se joindre à la fonction publique fédérale à la fin de leurs études ; surtout, en ce qui le concerne, au ministère des Communications.

Ce programme annuel, dont la coordination est assurée par la Commission de la Fonction publique, vise aussi à donner aux étudiants une expérience de travail utile s'inscrivant dans le prolongement de leurs études. L'éventail des tâches peut aller de la mise au point de programmes informatiques aux services de bibliothèque, de l'analyse de bandes magnétoscopiques à la prévision touchant l'utilisation éventuelle du spectre. « On ne veut pas les rebuter en leur imposant des travaux d'écritures », déclare M. Montague.

Bien que les chefs de division aient demandé 129 étudiants, le ministère ne pouvait offrir que 38 emplois d'été, c'est-à-dire trois de moins que l'an dernier, précise M. Montague.

Quinze étudiants occupent des postes à l'Administration centrale, quatorze au CRC et neuf dans les

régions. Leur stage dure environ quatre mois. Les salaires vont de \$ 2,75 l'heure, pour un étudiant de première année à \$ 6,35 pour un candidat au doctorat. Le taux horaire moyen est de \$ 4,55.

Depuis les débuts du programme, 9,7 pour cent des étudiants qui ont occupé en emploi d'été au ministère ont décidé d'y faire carrière.



« On ne veut pas les rebuter en leur imposant des travaux d'écritures. »

## DOC hires 38 students

In a bid to attract professional employees, DOC opened up its doors to 38 students in early May. John Montague, chief of Staffing, says the department's Career-Oriented Summer Employment Program is designed to interest students in working for the federal government, and particularly DOC, after graduation.

Coordinated by the Public Service

## Buchan appointed policy advisor

Robert James Buchan has been appointed special policy advisor to the Deputy Minister. Mr. Buchan comes to the Department of Communications from External Affairs where he worked in the far eastern, economic and legal bureau. Beginning his public service career in 1964 as a foreign service officer with Industry, Trade and Commerce's Trade Commissioner Service, Mr. Buchan was posted to the Canadian Embassy in Bonn, Germany, as assistant commercial secretary from 1965 to 1968.

Born in Toronto in 1940, Mr. Buchan graduated from the University of Toronto with a B.A. (Hon.) in Political Science and Economics and was awarded scholarships that permitted him to do graduate studies at Oxford University where he completed an M.A. in Jurisprudence. Mr. Buchan later attended the University of British Columbia where he was granted an LL.B. degree. A member of the Upper Canada Law Society, he had taken his bar admission course at Osgoode Hall in Toronto. He is married and has two children.

## Buchan nommé conseiller spécial

M. Robert James Buchan a été nommé conseiller spécial du sous-ministre en matière de politiques. Il était autrefois au service du ministère des Affaires extérieures, divisions économie et services juridiques de la Direction de l'Extrême-Orient. Entré à la fonction publique, en 1964, à titre d'agent du service extérieur au Service des délégués commerciaux du ministère du Commerce, M. Buchan a occupé le poste de secrétaire commercial adjoint à l'ambassade du Canada à Bonn (Allemagne), de 1965 à 1968.

Né à Toronto en 1940, M. Buchan a obtenu un baccalauréat avec mention en économie politique de l'Université de Toronto et une bourse d'études post-universitaires à l'université Oxford pour une maîtrise en science du droit. Par la suite, il obtenait une licence en droit de l'Université de la Colombie-Britannique. Membre de la Société de droit du Haut-Canada, il avait été reçu au barreau après avoir suivi les cours d'admission à la profession, à Osgoode Hall, à Toronto. Il est marié et père de deux enfants.



Bob Buchan

## L'année qui doit orienter l'avenir!

D'après Gracia Howard, coordonnatrice du programme mis en oeuvre par le ministère des Communications pour promouvoir l'avancement professionnel des employés de sexe féminin « Ce ne sont pas les feux d'artifices, même s'ils se multiplient tout au long de l'année, qui suffiront à donner aux femmes l'égalité des chances ou l'accès sans discrimination à tous les postes de travail. »

Au ministère des Communications, il faut noter la création d'un comité central chargé de coordonner les initiatives du ministère touchant l'Année internationale de la femme. Mandaté par le sous-ministre, il a pour mission d'étudier les projets qui pourront, au cours de 1975, permettre la réalisation des objectifs de l'A. i. f., tels que le cabinet fédéral les a approuvés.

Le comité comprend les membres Gracia Howard, Frank Vieni, John Davidson, Ken Wyman, Anita Szlazak, Suzanne Grant, J. W. Halina, A. R. Molozzi, R. M. Dohoo, A. B. Donaldson et M. Chase.

Les administrations régionales y ont également leurs représentants : Toronto, Sharman Tamblin ; Montréal, Paola Somma ; Moncton, Pat Julien ; Winnipeg, Heidi Barciok ; Vancouver, Keith Jevons. Avec l'aide du coordonnateur, ils adaptent le programme aux besoins régionaux.

M<sup>re</sup> Gracia Howard invite tous les employés du ministère à transmettre au comité leurs propositions, observations et commentaires en vue d'atteindre les objectifs visés par l'A. i. f.

"We don't want to turn them off with clerical work."

Commission, the annual program is also designed to provide the students with "meaningful" work which will complement their studies. Jobs range from developing computer programs to library services, from analyzing video tapes to forecasting spectrum usage. "We don't want to turn them off with clerical work," says Mr. Montague.

Mr. Montague says branch managers asked last fall for 129 students, but only 38 jobs could be provided by the department. This is down from last year's 41.

Fifteen students have jobs at headquarters, 14 at CRC and nine in the regions. The students will be here for about four months. Wages range from \$2.75 for a first year student to \$6.35 for a Ph.D. student. Average rate is \$4.55.

Of all the students who have worked summers for DOC, 9.7 per cent have returned as permanent employees.

## Committee formed to promote IWY

"Equality of opportunity for women, or equal access to everything, won't be achieved by making a big noise for one year," says Gracia Howard, coordinator of DOC's program for equality of opportunity for women.

A central committee has been created to coordinate departmental activities connected with International Women's Year (IWY). The committee has been mandated by the Deputy Minister to consider special projects and activities for 1975 to promote equality of opportunity and to formulate a program in line with IWY objectives approved by the federal Cabinet. A number of task forces report to the committee.

Committee members include: Gracia Howard, Frank Vieni, John Davidson, J. W. Halina, Anita Szlazak, Suzanne Grant, Ken Wyman, A. R. Molozzi, R. M. Dohoo, A. B. Donaldson and M. Chase.

The regions are represented on the committee by Sharman Tamblin of Toronto; Paola Somma of Montreal; Pat Julien of Moncton; Heidi Barciok of Winnipeg; and Keith Jevons of Vancouver. Regional members work with the coordinator to tailor the program to regional needs.

Ms. Howard urges input, comments and suggestions for achieving IWY objectives from all members of the department be made through this structure.



## Le cœur a ses raisons !

Un aveugle de 59 ans, adepte de la radio amateur, s'est enquis dernièrement auprès du bureau de district de London, des moyens de blinder son stimulateur cardiaque (appareil inséré dans la poitrine qui assure les battements réguliers du cœur en lui transmettant des impulsions électriques).

Il devenait étourdi chaque fois que son épouse utilisait la radio. Le phénomène se reproduisait à l'occasion lorsqu'il était lui-même aux commandes. Il croyait que les rayonnements émis par son appareil radio perturbaient son stimulateur.

Notre bureau de London n'avait jamais tranché semblable question. Le client fut assuré toutefois que l'on entreprendrait des recherches, et le bureau s'en remit à un cardiologue, radio amateur à ses heures. Ce dernier effectua divers tests, sous des conditions ordinaires, pour déterminer à quelle distance du poste de radio amateur, un stimulateur cardiaque pouvait être affecté.

À plus de 0,9 mètre, rien ne semblait se produire. Par contre, en deçà, les effets de la modulation de fréquence étaient manifestes si l'on sifflait dans le microphone et le pouls devenait irrégulier. La voix masculine, au registre grave, n'entravait pas le fonctionnement du stimulateur. La voix féminine cependant, au registre aigu comme celle de son épouse, pouvait interrompre les impulsions du stimulateur.

À 0,9 mètre, sur bande latérale unique, dans les fréquences entre 3,5 et 4,0 MHz, la voix normale ne causait pas de perturbations sensibles quand la puissance de sortie du récème était réduite à 60 watts. Il en était autrement pour les signaux Morse. Même en réduisant la puissance à 10 watts, le cœur manquait parfois un battement.

L'une des réactions les plus vives survenait lorsque l'on ouvrait et fermait brusquement le microphone, les surtensions provoquant, sous forme d'impulsions, une crête de puissance. D'autres problèmes se produisaient également lorsque se manifestaient des crêtes excessives de modulation.

Un récème fonctionnant sur 144 MHz (2 mètres, utilisé par les amateurs), et d'une puissance de sortie de 1,8 watt, affectait le fonctionnement du stimulateur à une distance d'environ six pouces lors de mouvements successifs rapides d'ouverture et de fermeture du microphone. Par contre, la modulation vocale ne le troublait pas.

D'après les données recueillies jusqu'ici, un stimulateur situé dans un rayon de 0,9 mètre ou plus d'un poste radio amateur ne subirait pas, règle générale, de perturbations. Il semble même que l'implantation d'un stimulateur dans la poitrine d'un malade lui serve de blindage supplémentaire contre les rayonnements des radiofréquences. Ajoutons, cependant, que l'expérience n'est sans doute pas concluante puisque le matériel utilisé n'avait peut-être pas la sensibilité et la précision voulues. En vérité, les résultats pourraient varier, entre autres, selon le type d'émetteur-récepteur, le

système de mise à terre, la qualité du blindage, les ondes stationnaires, la puissance et la modulation de fréquence.

D'ici à ce que des essais plus poussés aient lieu, on ne peut que conseiller aux opérateurs d'émetteurs-récepteurs qui portent un stimulateur cardiaque de consulter leur médecin.

Les résultats de ces premières recherches seront portés à la connaissance des ingénieurs chargés de concevoir les stimulateurs.

Par la suite, il sera possible de procéder à des essais simulant le fonctionnement réel d'un stimulateur implanté dans le corps humain. Les conclusions des experts seront communiquées à la population.

*Watson Reed  
Inspecteur radio du district de London*

## Un coup de pouce aux radios amateurs

Depuis cette année, les aspirants du premier et du second degrés au certificat d'opérateur radio amateur au Canada doivent se soumettre à un nouveau type d'épreuve : l'examen à choix multiples.

Celui du premier degré est déjà mis en application ; celui du deuxième degré le sera cet été, après révision.

Les épreuves en vigueur jusqu'alors avaient été élaborées il y a quelque 20 ans. Les principales modifications comportent :

- la mise à jour de l'épreuve écrite (théorie et Règlements généraux sur la radio) ;

- l'adoption du questionnaire à choix multiples ;

- l'importance accordée aux dispositifs et aux techniques modernes de télécommunication ; notamment aux transistors, aux circuits à semi-conducteurs, à la transmission par bande latérale unique et par modulation de fréquence ;

- l'abaissement de la moyenne, de 75 à 70 pour cent pour la partie écrite des examens ;

- l'utilisation, pour le test relatif au Morse, de nouveaux rubans d'un niveau technique supérieur.

Aucune modification n'est apportée aux connaissances de base requises pour l'écrit, l'oral, les diagrammes, la transmission et la réception en Morse. Les exigences à cet égard sont conformes aux dispositions de la *Loi sur la radio* et aux règlements internationaux.

Un nouveau programme des épreuves est en voie de préparation. On pourra se le procurer bientôt dans les bureaux régionaux et locaux du ministère. Ces épreuves seront révisées annuellement.

## RF energy affects heart pacer

The London district office recently received a phone call from a blind, 59-year-old amateur radio operator. He had a bad heart and a heart pacer had been implanted in his body to regulate his heart beat. The man requested information on shielding his heart pacer.

He explained that when his wife spoke on his ham set, he experienced dizziness while standing near the equipment. When he operated his set he would suffer occasionally from dizzy spells. The amateur operator realized there was sufficient radio frequency radiation to affect operation of his pacer.

We did not have information on this particular problem, but assured him inquiries would be made. Information in medical journals pertaining to rf energy effects on pacers proved to be rather vague.

This problem was explained to a heart specialist who is also an amateur radio operator. The doctor said he would perform some tests. The tests were conducted to see at what distance a heart pacer ceased to function normally under average conditions while operating near an amateur radio station.

Pacers did not appear to be affected when more than three feet from the transceiver. At less than three feet, the frequency of modulation did affect its operation. The average male voice did not appear to have any effect but whistling into the microphone did affect the pulses. A high-pitched woman's voice could affect the pacer's transmission of electrical impulses to the heart as was the case when the amateur's wife spoke into the microphone.

Normal voice single sideband operation on frequencies between 3.5-4.0 MHz did not give much trouble at three feet when output power of the transceiver was reduced to 60 watts. Using Morse code at that power was a different story. The output power was then reduced to 10 watts and even then the pacers would occasionally skip a "beat".

The greatest problem appeared to be when the microphone was clicked on and off rapidly. This resulted in surges of power producing a peak of power in the form of a pulse. Also, problems arose when some excessive peaks of modulation occurred.

A transceiver on 144 MHz (2 metres, used by amateurs) with an output power of 1.8 watts affected the pacer at a distance of approximately six inches when the microphone was clicked on and off rapidly in succession. However, when modulated by voice, it did not affect the pacer.

Information gathered to date indicates a pacer within a range of three feet or more would probably not be affected by operation of an amateur station. Further, a pacer implanted in a patient could add additional shielding to rf radiation. However, test equipment used during this experiment may not have been sensitive or accurate enough to be conclusive. Results may vary depending on the type of amateur equipment used, proper grounding, shielding, standing waves, power, frequency of

modulation and possibly other factors.

In view of this, these tests were not conclusive. If operating transmitting equipment, persons using heart pacers should consult their doctor, until conclusive facts become available.

These preliminary tests will be discussed and presented to engineers who design and construct heart pacers. Then further tests can be conducted simulating conditions under which the pacer operates while implanted in a patient. Once these tests have been conducted and conclusions reached they will be compiled and made public.

*Watson Reed,  
radio inspector, London district*

## Some new exams for radio hams

New multiple choice examinations for prospective Canadian amateur and advanced amateur radio operators are being introduced this year by the Department of Communications.

The new amateur exam is already in use. The advanced test will be revamped by this summer.

The first major revisions to existing procedures for testing the proficiency of ham radio enthusiasts in almost 20 years include:

- an updating of the written (theory and General Radio Regulations) sections of both examinations;

- adoption of the multiple choice format;

- increased emphasis on such modern day communications devices and techniques as transistors and solid state circuits, single sideband and frequency modulation transmission;

- a lowering of the pass mark for the written section of exams from 75 to 70 per cent ; and

- new, technically superior Morse code tapes for evaluating proficiency in code reception.

Basic standards of knowledge required in the various sections of the exams (written, oral, diagrams and Morse transmission and reception) are not changed. They continue to be based on the minimum knowledge the department considers necessary to satisfy Radio Act and international requirements.

A new syllabus of examination is being prepared and will soon be available in departmental field and regional offices. The department now plans to update its amateur examinations annually.



## Le Nord a des besoins que le Sud ne connaît guère

« Nous estimons être des Canadiens, des habitants du Canada. Nous désirons être des Canadiens à part entière. Nous aimerions savoir ce qui se passe chez les autres Canadiens. Nous souhaitons communiquer entre nous. »

Ces sentiments, le conseil du village de Hall Beach (T.N.-O.) les exprimait dans un mémoire présenté en mars dernier au ministre des Communications, M. Gérard Pelletier. Pendant sept jours, le ministre a parcouru les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon afin de connaître les besoins réels des habitants des régions nordiques en matière de télécommunications.

Pour les 314 habitants de Hall Beach, agglomération située à quelque 800 kilomètres au nord-ouest de Frobisher Bay, la solution est bien simple : une liaison radiotéléphone avec l'agglomération voisine, Igloolik, située à 72 kilomètres plus au nord.

À l'heure actuelle, aucun service public de télécommunications ne dessert Hall Beach, l'une parmi plusieurs collectivités arctiques qui ne bénéficient pas d'un service téléphonique public. Contraste frappant, le poste avancé de pré-alerte (Dew), situé à 3,2 kilomètres de distance, dispose d'un matériel élaboré de télécommunications, notamment d'un système de balayage troposphérique.

À la suite de sa tournée, M. Pelletier signalait l'importance que le ministère attache à l'amélioration des télécommunications dans le Grand Nord. De toute urgence, il faut assurer le service téléphonique de base à toutes les agglomérations.

Entretiens, à Igloolik, la situation des services de radio et de télévision faisait l'objet d'un examen. À l'occasion d'un sondage, la totalité, ou presque, des habitants réclama l'installation d'une station radio. La télévision, par contre, n'est pas aussi universellement désirée ; 42 pour cent s'y opposent ; 37 pour cent y sont favorables ; 21 pour cent ne se prononcent pas. Le conseil se propose de tenir un autre sondage après avoir donné aux indécis le temps d'y réfléchir.

À ce sujet, l'éditorialiste de *Inukshuk*, journal de Frobisher Bay, écrivait ce qui suit : « La télévision est un medium puissant. Elle pourrait constituer un magnifique auxiliaire de l'éducation, ce qui n'est malheureusement pas le cas en Amérique du Nord... On peut douter de la valeur d'une télévision qui ne présente aucune émission à contenu nordique... [les habitants d'Igloolik] n'acceptent pas qu'on les dote d'un outil aussi puissant, sur lequel ils n'exerceraient que peu d'emprise. » Dans une entrevue ac-

cordée au journal, M. Pelletier a insisté sur le fait qu'aucune collectivité ne se verrait imposer un service de télévision.

Également, la prolifération des réseaux privés de radiotéléphone constitue, selon le ministre, un sujet de préoccupation. Si l'on doit favoriser l'implantation de réseaux publics de télécommunication, a-t-il déclaré, il faudra considérer de près la multiplication des réseaux privés afin d'assurer



Cette photo a été prise à l'aéroport de Fort Smith (T.N.-O.) à l'occasion de la visite du ministre dans le Grand Nord. De gauche à droite, on reconnaît Patrick McDonald, chef de cabinet du ministre ; Max Melnyk, directeur suppléant, région du Centre ; Lucille Matteau, adjointe spéciale au ministre ; R. G. L. Fairweather, député de Fundy Royal ; Paul Kaeser, maire de Fort Smith ; M. et Mme Gérard Pelletier ; Dan Rainboth, de la Division des programmes spéciaux.

un service efficace au public. Selon lui, le gouvernement, à titre d'usager principal de services spécialisés de télécommunication, doit donner l'exemple en mettant d'abord de l'ordre dans sa propre maison.

Au cours de ces sept jours, le ministre a visité sept agglomérations et trois chantiers de la Panarctique, parcourant une distance de 11 000 kilomètres. Il a profité de son passage à Yellowknife pour inaugurer officiellement le bureau local du ministère dont la création remonte à novembre 1974.

## Un milieu de travail engageant

Le 3 avril dernier, on inaugurait officiellement les bureaux récemment rénovés de l'administration régionale du Pacifique, situés au 325, rue Granville, Vancouver.

L'inauguration, qui coïncidait avec la réunion des directeurs régionaux, réunissait le sous-ministre adjoint principal, des cadres de l'Administration centrale, les directeurs régionaux, ainsi que des représentants des administrations provinciale et territoriale, de l'entreprise privée et des universités.

## Pelletier finds mixed reception in North for TV

"We consider ourselves Canadians and a part of Canada. We want to be Canadians who are involved. We would like to know what other Canadians are doing. We want to communicate."

These sentiments were expressed by the settlement council at Hall Beach, N.W.T., in a brief presented in March to Gérard Pelletier, Minister of Communications. Mr. Pelletier was on a seven-day visit to the Northwest Territories

opposed, 37 per cent in favour and 21 per cent undecided. The settlement council decided to hold another vote after giving the third group time to make up their minds.

The Inukshuk of Frobisher Bay commented in an editorial: "TV is a powerful thing. It could be a wonderful educational tool. Unfortunately this is not what it is being used for in North America... It is questionable what value TV has with no northern programs... (the people of Igloolik) weren't willing to accept such a powerful tool into their settlement with so little control over it." In an interview with the Inukshuk, Mr. Pelletier stressed that no community would be forced to have TV against its wishes.

The proliferation of private radiotelephone systems in the north was another major concern to the Minister. Mr. Pelletier said that if the development of public telecommunications systems is to be encouraged, the number of private systems will have to be looked at to see that the public is well served. He noted that as the major user of dedicated communications, the government would have to put its own house in order first.

In the course of seven days, the Minister visited seven communities, and three Panarctic sites, and logged a total of 7,000 miles. While in Yellowknife, the Minister officially opened the department's office which has been providing service since November, 1974.

## New offices open

Pacific region's newly renovated offices at 325 Granville Street, Vancouver, were officially opened in April.

The opening, coinciding with the regional directors' conference of April 3, was attended by the senior assistant deputy minister and other senior officials from headquarters, the regional directors, representatives of provincial and territorial government departments as well as of industry and universities.

and the Yukon to learn what communications services people in the north need and want.

The answer is simple for the 314 people in Hall Beach, some 500 miles northwest of Frobisher Bay. What residents want is a radio-telephone link with the nearest settlement, Igloolik, 45 miles to the north.

At present, Hall Beach is completely unserved by public telecommunications, and is one of several Arctic communities without any public telephone system. In stark contrast, the DEW line station two miles away has an elaborate array of communications equipment, including a tropospheric scatter system.

Following his tour, Mr. Pelletier said that this department attaches great importance to improving communications in the north. Top priority, he said, must be to provide basic telephone service in all communities.

Meanwhile, radio and television came in for their share of attention in Igloolik. In a public poll, the people voted overwhelmingly in favor of a radio station in their community. Their reaction to television was less enthusiastic, however. The vote showed 42 per cent

Le bulletin **jour 60** est publié par la Direction de l'information du ministère des Communications. Il est distribué tous les deux mois aux employés du Ministère, aux milieux de l'administration publique, de l'industrie et de l'éducation de par le pays.

**60 days** is published by the Information Services Branch of the Department of Communications. It is distributed to employees of the department, libraries, government agencies, industry and educational institutions throughout the country.